



# LE POÈTE QUI ATTAQUE PÔLE EMPLOI

*Yvon Le Men, 60 ans, intermittent radié.*

PAR PIERRE-YVES BULTEAU PHOTO ÉRIC LEGRET

**O**n en rigolerait presque si la situation n'était pas aussi ubuesque que brutale. Alors qu'il explique les tenants et aboutissants de cette affaire qui lui pourrit la vie depuis près d'un an, Yvon Le Men s'arrête un instant et lâche, sans prévenir : « *J'ai déjà été assassiné, une fois, dans un roman policier suédois.* » Le héros de ce polar noir de Bjorn Larsson, qui emprunte ses traits au poète breton, est mort pour avoir écrit un roman. Une étrange analogie avec ce que vit aujourd'hui celui dont les Renseignements généraux avaient qualifié, dans les années 1970, l'existence de « *marginale mais qui ne trouble pas l'ordre public* ». En cette année 2013 où il fête ses 60 ans, Yvon Le Men part au Tibet et en Chine, lire ses poèmes. « *Tout le monde était heureux, se souvient-il. Je rentre chez moi et puis, d'un coup, on me flingue.* » Le coup est parti le 19 novembre 2013. Une missive administrative qui touche Yvon Le Men dans sa nature d'homme et de poète. Dans la notification de rejet de son statut d'intermittent, Pôle emploi conteste à la fois certaines déclarations de ses activités et le lien de subordination qui existe avec Chant manuel, l'association qui l'emploie depuis 1985. Cela, au prétexte que c'est lui qui « *décide du contenu et des modalités de (s)es interventions avec les structures auprès desquelles (il) intervient* ». « *Ce qui est la nature même de l'acte*

*artistique* », rectifie Yvon Le Men. D'autant plus que ces points n'ont jamais fait débat depuis son affiliation au régime de l'intermittence en 1986. « *Pour nous, rien n'avait changé, mais peut-être ont-ils eux-mêmes décidé de modifier les règles du jeu, entre-temps* », hasarde ce dernier.

Un jeu qui n'en est pas vraiment un quand on se souvient des déclarations de François Rebsamen, le 2 septembre. Le ministre du Travail appelait l'administration à contrôler plus ardemment les demandeurs d'emploi. Alors même que depuis 2012, 41 000 allocataires sont radiés chaque mois des statistiques de Pôle emploi. « *Si je n'avais pas eu un peu d'économies pour tenir, je serais mort* », affirme Yvon Le Men. Pour lui, la décision de saisir la justice n'a pas été facile à prendre. Michel Le Bris, directeur du festival Étonnants voyageurs, l'a incité à le faire en témoignant publiquement de sa « *qualité d'artiste incontestable, reconnue et attestée par tous ceux qui ont assisté à une de ses performances* ».

C'est d'ailleurs à Saint-Malo que le poète a déclamé pour la première fois *En fin de droits*<sup>(1)</sup>. Livre poème, réponse aux lettres de Pôle emploi, « *ce titre vient de l'expérience de la vie et tente de redonner un peu d'humanité à tout cela.* » En 80 pages aux mots pesés, toute l'absurdité de la Machine, comme il l'appelle, saute aux yeux et donne des haut-le-cœur. « *Alors que je peux m'exprimer au bout du monde, il m'a été impossible de rentrer en contact avec l'agence de Bretagne, dit-il. Par deux fois seulement on m'a parlé au téléphone : une fois pour me demander de me justifier, une autre fois quand il était trop tard.* » Et, comme un sordide refrain symptomatique de l'époque, claqué, au cœur du texte, cette affirmation : « *Personne ne parle, personne ne m'a parlé.* » ■

(1) Ed. Bruno Doucey, 80 p., 13 €. Sortie le 2 octobre 2014. [www.findedroitdequeldroit.fr](http://www.findedroitdequeldroit.fr)

“Alors que je peux m'exprimer au bout du monde, il m'a été impossible de rentrer en contact avec l'agence de Bretagne.”